

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 1/10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: **02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Produit pour l'entretien des pneus.

Utilisations déconseillées: non précisées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nowy Samochód S.A.
ul. Zbyszka Cybulskiego 3,
00-725 Warszawa, Polska
+48 602-444-356
info@soft99.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Skin Irrit. 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la Réglementation (CE) N° 1272/2008

Mention d'avertissement

ATTENTION

Pictogramme



Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 2/10

P273	protection des yeux/du visage.
Intervention	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Stockage	
--	
Élimination	
P501	Éliminer le contenu/récipient dans les conteneurs à déchets étiquetés de manière appropriée conformément aux réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

PBT / vPvB - pas de données

Propriétés perturbant le système endocrinien - pas de données

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances – Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Classification 1272/2008 (CE)	%
Morpholine ^[2] ^[3]	Index: 613-028-00-9 CAS: 110-91-8 EC: 203-815-1 REACH: --	Flam. Liq. 3 Acute Tox. 4 Acute Tox. 3 Skin Corr. 1B Acute Tox. 3	H226 H302 H311 H314 H331 < 3
Noir de carbone ^[2]	Index: -- CAS: 1333-86-4 EC: 215-609-9 REACH: --	--	-- < 3
Silicone modifié	Index: -- CAS: 117272-76-1 EC: 601-468-4 REACH: --	Eye Irrit. 2 Aquatic Chronic 2	H319 H411 < 3
N-méthyl-2-pyrrolidone ^[1] ^[2] ^[3] ^[4] [1-méthyl-2-pyrrolidone]	Index: 606-021-00-7 CAS: 872-50-4 EC: 212-828-1 REACH: --	Repr. 1B Eye Irrit. 2 STOT SE 3 Skin Irrit. 2	H360D H319 H335 H315 < 0,3

Remarques

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16

^[1] Les limites de concentration spécifiques

N-méthyl-2-pyrrolidone: STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %

^[2] Les substances pour lesquelles il existe, les valeurs limites nationales d'exposition professionnelle

^[3] Les substances pour lesquelles il existe, en vertu de la législation de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail

^[4] SVHC: les substances figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 3/10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.

Nettoyer la peau contaminée, rincer abondamment à l'eau puis à l'eau au savon doux.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.

Laver immédiatement les yeux contaminés avec de l'eau tiède pendant 10 à 15 minutes.

Évitez les jets d'eau forts - risque de dommages à la cornée.

Appliquer un pansement stérile sur la brûlure.

Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche avec de l'eau.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne rien donner à avaler à une personne inconsciente.

Si nécessaire, transporter la victime à l'hôpital.

Inhalation

Emmener la victime à l'air libre et s'assurer qu'elle respire librement.

La garder au chaud et au calme.

Si nécessaire, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: rougeur, brûlure, irritation possibles.

Contact avec les yeux: brûlure, irritation possibles, larmoiement, douleur, rougeur.

Ingestion: peut provoquer: nausées, vomissements. Peut causer des troubles gastro-intestinaux, douleur abdominale.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Adapter les moyens d'extinction appropriés pour éteindre les incendies à proximité.

Moyens d'extinction inapproprié

Jet d'eau - danger de propagation de l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion

Des produits toxiques de décomposition thermique, du monoxyde et du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote (NOx) sont produits lors de la combustion.

Mélanges explosifs

Pas de données

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens standard pour éteindre les incendies chimiques.

Les récipients exposés à une haute température doivent être refroidis avec de l'eau, et, si possible, enlevés de la zone de danger.

Utiliser de l'eau pour faire tomber les vapeurs.

Ne pas laisser le produit d'extinction contaminé s'échapper dans les égouts, dans les eaux superficielles et souterraines.

Équipement de protection des pompiers

Équipement de protection complet.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 4/10

Appareils respiratoires.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection approprié. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éloigner les personnes qui ne sont pas équipées d'une protection personnelle.

En cas de rejet d'une plus grande quantité de mélange, avertir les utilisateurs et ordonner aux tierces personnes de quitter la zone contaminée.

Risque de glisser sur des sols contaminés par le mélange.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas permettre de polluer l'environnement.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de contamination grave d'un cours d'eau, d'un réseau d'égouts ou du sol, en avise les autorités administratives et de contrôle compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Protéger les emballages endommagés.

Ventiler la zone touchée et éviter d'inhaler les vapeurs.

Ramasser mécaniquement et avec des matériaux absorbants (par exemple, de la terre, du sable sec, de la diatomite, de la vermiculite).

Ce produit est alcalin. Si nécessaire, le neutraliser avec un acide tel que l'acide chlorhydrique faible ou l'acide sulfurique faible.

Placer la masse collectée dans un conteneur de remplacement et envoyer pour élimination conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Mesures de protection individuelle : section 8

Méthodes de traitement : section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations pour la manipulation du mélange

Prévoir une ventilation efficace.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter d'inhaler les vapeurs/les aérosols.

Dispositions générales de l'hygiène industrielle

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Remplacer les vêtements sales.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les locaux de stockage doivent être ventilés.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conserver dans un endroit sec et frais.

Conserver dans l'emballage d'origine.

Protéger de la lumière du soleil, des sources d'ignition et d'inflammation.

Tenir loin de la nourriture et des aliments pour les animaux.

Conserver dans un endroit verrouillé.

Ne pas stocker avec de l'acide.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 5/10

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle définies:

Dénomination	Numéro CAS	Valeur limite d'exposition professionnelle				Observations
		8h		court terme		
		VLEP 8h (ppm)	VLEP 8h (mg/m ³)	VLEP CT (ppm)	VLEP CT (mg/m ³)	
Morpholine	110-91-8	10	36	20	72	
Noir de carbone	1333-86-4		3,5			
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	10	40	20	80	*, R1B

* : Risque de pénétration percutanée

R1B : Toxique pour la reproduction de catégorie 1B

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure d'ordre technique

Les salles de stockage et les postes de travail doivent être ventilés efficacement pour maintenir les concentrations de poussières/vapeurs dans l'air en dessous de leurs valeurs limites.

Protection des yeux / du visage



Utiliser des lunettes de sécurité conformes à la norme EN 166.

Bouteille de lavage des yeux à l'eau claire ou douche oculaire à proximité de la zone de travail.

Protection des mains



Utiliser les gants résistants au du produit, conformément à la norme EN 374.

Matériau recommandé: par exemple gants de vinyle

Choisir le matériau des gants en fonction du temps de percée, du taux de pénétration et de la dégradation.

Il est recommandé de changer régulièrement de gants et de les remplacer immédiatement s'ils présentent des signes d'usure, de détérioration (déchirure, perforation) ou de changement d'apparence (couleur, souplesse, forme).

Utiliser une crème protectrice sur les parties du corps non protégées.

Protection corporelle

Vêtements de protection appropriés, chaussures.

Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse dans l'environnement de travail spécifique.

Protection des voies respiratoires

En cas de danger dû aux vapeurs des substances contenues dans le mélange, utiliser une protection respiratoire indépendante.

Contrôle de exposition de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les égouts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 6/10

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Noir
Odeur	Faible
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	9,0 ± 0.5 (25°C)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Dispersible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	1,013 ± 0,02 (25°C)
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	Aucune donnée disponible
Autres caractéristiques de sécurité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Dans des conditions de stockage et d'utilisation appropriées, le mélange n'est pas chimiquement réactif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable s'il est utilisé et stocké correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données

10.4. Conditions à éviter

Pas de données

10.5. Matières incompatibles

Acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de données

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (orale) >2000 mg/kg

ATEmix (peau) >2000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 7/10

Morpholine CAS: 110-91-8

LD50(orale, rat) 1287 mg/kg

LD50(peau, lapin) 386,4 mg/kg

LC50(inhalation, rat) 2192 ppm/L/4h

Noir de carbone CAS: 1333-86-4

LD50(orale, rat) >8000 mg/kg

Silicone modifié CAS: 117272-76-1

LD50(orale, rat) >2000 mg/kg

LD50(peau, rat) >4000 mg/kg

N-méthyl-2-pyrrolidone CAS: 872-50-4

LD50(orale, rat) 3500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis..

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données

Autres informations

Pas de données

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Morpholine CAS: 110-91-8

EC50 28 mg/L/96h (Algues (Selenastrum))

Noir de carbone CAS: 1333-86-4

EC50 > 5600 mg/L/24h (Crustacés (Daphnia magna))

Silicone modifié CAS: 117272-76-1

EC50 15 mg/L/48h (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 8/10

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT / vPvB - pas de données

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

Les emballages usagés doivent être apportés à une entreprise agréée pour élimination ou réutilisation.

Ne pas stocker avec les déchets municipaux.

Ne pas introduire dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux usées.

Code des déchets

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

étiquette d'avertissement

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission
- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006
- Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

N-méthyl-2-pyrrolidone CAS: 872-50-4

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 9/10

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annexe XVII Limitations relatives à l'utilisation

N-méthyl-2-pyrrolidone CAS: 872-50-4 – Limitations: 30, 71

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique de ce mélange n'a pas été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans la rubrique 3

- H226** Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H360D Peut nuire au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthode de classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Méthode de calcul

D'après les données d'essai

Abbreviations and Acronyms:

IUCLID International Uniform Chemical Information Database

ESIS European Chemical Substances Information System

ECHA Website

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CLP : Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL : Dose dérivée sans effet

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

LC50 : Concentration létale à 50%

LD50 : Dose létale à 50%

PBT : Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC : concentration prédite sans effet

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Autres informations

Le produit décrit dans la fiche de données de sécurité doit être stocké et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et dans le respect de toutes les dispositions légales.

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité, basées sur l'état actuel des connaissances, visent à décrire le produit du point de vue de la législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie de certaines propriétés.

Nous ne pouvons faire aucune déclaration ou garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations ou la qualité ou les spécifications de tout produit, substance ou mélange dont il est question dans le présent document.

Il incombe à l'utilisateur de créer les conditions d'une utilisation sûre du produit et il assume la responsabilité des conséquences résultant d'une mauvaise utilisation de ce produit.

Przedsiębiorstwo EKOS S.C.

80-177 Gdańsk, ul. Lubczykowa 5

ekos@ekos.gda.pl

www.ekos.gda.pl

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



02099 DiGloss Black Devil Tire Wax 200mL

Date d'émission: 14.11.2023

Révision:

Page: 10/10

--